



## SOIXANTE-DOUZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Mai 2019

Point 12.6 de l'ordre du jour provisoire

### **Sécurité des patients : action mondiale pour la sécurité des patients**

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil international des infirmières (CII). La sécurité des patients est d'une importance capitale pour les plus de 20 millions d'infirmières dans le monde.

Les soins infirmiers couvrant tous les domaines de la prestation des soins, les infirmières sont bien placées pour prévenir les effets nocifs pour les patients dans plusieurs domaines essentiels où des soins dangereux sont prodigués. Cela comprend la prévention des erreurs médicamenteuses et des infections associées aux soins de santé et la prestation de soins de santé sûrs dans les établissements de santé mentale.

Pour que les systèmes de santé tirent pleinement avantage de la pratique des soins infirmiers, le CII exhorte les autorités publiques à investir dans du personnel infirmier sûr, car il est prouvé que c'est d'un bon rapport coût / efficacité pour prévenir de tels incidents. Des niveaux d'effectifs infirmiers sûrs et fondés sur les besoins, sont l'assurance d'avoir à disposition, en permanence, un nombre adéquat d'infirmières ayant une formation, des compétences et une expérience appropriées. En outre, élaborer une législation nationale pour la dotation de personnel infirmier sûr peut garantir sa mise en œuvre et sa préservation.

Le CII soutient une culture de la sécurité qui soit juste, qui aide le personnel à signaler de façon ouverte, honnête et sans crainte les incidents et les incidents évités de justesse, ce qui permet l'apprentissage ultérieur et le perfectionnement. À ce titre, nous encourageons l'élaboration de mécanismes d'apprentissage de la sécurité des patients comme domaine d'intervention prioritaire pour assurer la sécurité des patients.

Œuvrant dans le domaine des politiques comme dans celui de la pratique, les infirmières peuvent contribuer à combler les « lacunes au niveau de conception », en facilitant aux décisions stratégiques des solutions reposant sur des données probantes ; elles doivent jouer un rôle central dans l'élaboration des politiques et des stratégies, à tous les niveaux.

Nous tenons à souligner l'importance du travail d'équipe interprofessionnel pour promouvoir la qualité et la sécurité, en favorisant un cadre de travail sûr, fondé sur le respect mutuel et la prise de décision partagée. Pour cela, il faudra des politiques qui encouragent la création d'équipes multidisciplinaires fonctionnelles, investir dans l'apprentissage et la gouvernance interprofessionnels et des modèles de financement qui soutiennent les soins dispensés en équipe.

Le CII défend avec ferveur les soins axés sur la personne et l'autonomisation des patients, afin qu'ils soient acteurs de leurs propres soins. Le CII est favorable à ce que l'on mette davantage



l'accent sur la participation des patients et des familles en tant que facteurs clés de la qualité et de la sécurité.

Je vous remercie de votre attention.